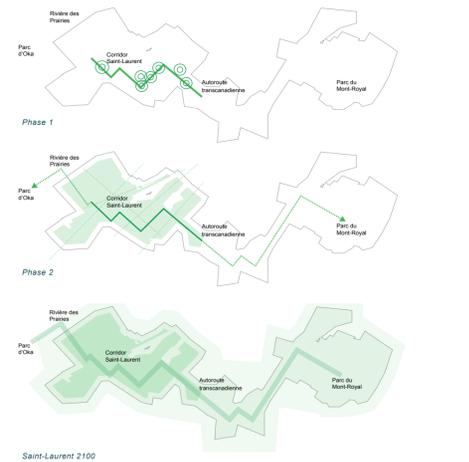


Le projet s’inscrit dans une volonté de créer un corridor de biodiversité de grande envergure reliant l’ensemble des collines montérégiennes. En observant un premier segment situé entre le parc d’Oka et le mont Royal, on remarque une grande fragmentation des habitats au sud de la rivière des Prairies, résultante de l’urbanisation plus intense. Le corridor de biodiversité de Saint-Laurent devient ainsi la première section du filon manquant.

Phase 1 (2023) : À court terme, la stratégie du filon consiste en la bonification des espaces verts et bleus existants sur le domaine public. S’inspirant de la douce topographie des formations montérégiennes, une manipulation subtile du niveau du sol créera les conditions nécessaires à la rétention de l’eau et la construction de passages fauniques souterrains. L’aménagement d’un lien vert continu, la diversification des habitats fauniques et la création ciblée d’espaces de socialisation se matérialiseront sous la bannière d’une stratégie architecturale et signalétique unificatrice. Cette première phase marquera le coup d’envoi du filon.

Phase 2 (2040) : Avec la mise en œuvre du plan directeur, la prolifération de la biodiversité aura percolé sur le territoire Saint-Laurent, contribuant à diminuer les îlots de chaleur, promouvoir la mobilité active et augmenter la valeur foncière des propriétés limitrophes. Idéalement, cette initiative aura suscité la réalisation du corridor Darlington et ainsi la concrétisation du filon Oka-mont Royal.



**STRATÉGIE FORMELLE ET IDENTITAIRE**

